

France - Tests de positionnement des élèves de première année de CAP scolarisés en lycée

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)

Rapport généré le: March 5, 2026

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur:
<https://catalogue.depp.education.fr/index.php>

Vue d'ensemble

IDNO

EAB040112

TITRE

Tests de positionnement des élèves de première année de CAP scolarisés en lycée

TITRE COURT

LINU

TITRE EN ANGLAIS

Assessment test for first-year vocational students (CAP)

PAYS

Nom
France

DESCRIPTION DE LA COLLECTION

Les tests de positionnement en début de première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sont obligatoires pour tous les élèves dans tous les lycées de France, publics et privés sous contrat. Ils se déroulent en début d'année scolaire. Les évaluations portent sur certaines connaissances et compétences en français et en mathématiques.

En français, les élèves passent un test de fluence ainsi que des tests de compréhension de l'oral et de compréhension de l'écrit. En fonction du nombre de bonnes réponses au test de compréhension de l'écrit, l'élève sera orienté :

- vers le test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle ;
- vers des exercices complémentaires : association d'un groupe de lettres à un son, déchiffrage rapide de mots, connaissances de mots, association d'une image à une phrase. Les résultats obtenus par association d'un groupe de lettres à un son, déchiffrage rapide de mots, connaissances de mots ou association d'une image à une phrase peuvent expliquer certaines difficultés en compréhension de l'écrit. La fluence et la compréhension de l'oral aident à affiner le diagnostic. Le test de fluence permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute avec justesse et vitesse.

En mathématiques, les élèves sont évalués dans les domaines de nombres et calculs, grandeurs et mesures, géométrie et relations. En fonction du nombre de bonnes réponses à ce test, l'élève sera orienté :

- vers le test d'automatismes de seconde professionnelle
- vers des exercices complémentaires portant sur les automatismes.

Depuis 2021, des questionnaires de contexte sont adossés aux évaluations exhaustives nationales de sixième, de quatrième, de seconde et de première année de CAP et permettent d'étudier, selon les années, des sujets variés comme la confiance en soi, l'orientation future, les pratiques de lecture des élèves, les métiers envisagés ou la participation orale en classe.

Historique :

Initiées en 2017, et étendues à la première année de CAP en 2020, ces évaluations ont pour but d'identifier les acquis et les besoins des élèves, de façon à leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et à remédier à leurs difficultés éventuelles. Ce dispositif vise aussi à mesurer l'évolution des compétences des élèves de première année de CAP dans le temps, en français et en mathématiques.

Des questionnaires de contexte sont adossés aux tests de positionnement des élèves en première année de CAP depuis 2021.

Pour en savoir plus :

- Évaluation des acquis : principes, méthodologie, résultats

<https://www.education.gouv.fr/evaluation-des-acquis-principes-methodologie-resultats-11573>

- Le test de positionnement en première année de CAP

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

UNITÉ D'ANALYSE
Élèves

Domaine

AMPLITUDE DE LA COLLECTION
Depuis 2018

THÈME/SOUS-THÈME

Thème/Sous-thème	metadata.study_desc.study_info.topics.vocab
Évaluation des élèves	theme
Évaluations nationales exhaustives	sous-theme

MOTS-CLÉS

Mots clés
évaluations
test de littératie
test de numératie
première année de CAP
test de positionnement
littératie
numératie
langue française
mathématiques
français

Couverture

CHAMP GÉOGRAPHIQUE

France + Nouvelle Calédonie + Polynésie française + Saint-Pierre-et-Miquelon

CHAMP

Élèves en première année de CAP des établissements des secteurs public et privé sous contrat

Producteurs

SERVICE RESPONSABLE

Nom	Affiliation
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)	Ministère en charge de l'éducation nationale

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Nom
DEPP B - Bureaux en charge de la conception, du pilotage et des études statistiques et psychométriques sur l'évaluation des acquis des élèves

Échantillonnage

MÉTHODE DE COLLECTE

Les évaluations exhaustives concernent tous les élèves d'une classe.

METADATA.STUDY_DESC.METHOD.ANALYSIS_INFO.RESPONSE_RATE

Sans objet (collecte exhaustive)

PONDÉRATIONS

Sans objet (collecte exhaustive)

Collecte des données

FRÉQUENCE DE COLLECTE/PÉRIODE D'OBSERVATION

Fréquence de collecte : annuelle

Période d'observation : la rentrée scolaire

AMPLITUDE DE LA COLLECTION

SOURCE

- Enquête exhaustive

MODE DE COLLECTE

Évaluation sur support numérique à la rentrée scolaire

METADATA.STUDY_DESC.METHOD.DATA_COLLECTION.COLL_SITUATION

Deux séquences de 50 minutes, en français et en mathématiques.

Traitement des données

CORRECTIONS/APPUREMENTS

Sans objet (collecte exhaustive)

Evaluation des données

METADATA.STUDY_DESC.METHOD.ANALYSIS_INFO.SAMPLING_ERROR_ESTIMATES

Sans objet (collecte exhaustive)

Accès aux données

CONTACT

Nom
Solliciter un accès aux données : depp_recherche@education.gouv.fr
Autre demande d'information : depp_documentation@education.gouv.fr

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

La Depp s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à loi Informatique et Libertés.

À ce titre, elle s'assure que chaque traitement limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire (minimisation

des données) et s'accompagne d'une information sur :

- les objectifs du recueil de ces données (finalités)
- la base juridique de traitement
- le caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et le rappel des catégories de données traitées
- la source des données
- les catégories de personnes concernées
- les destinataires des données
- la durée de conservation des données
- les mesures de sécurité (description générale)
- l'existence éventuelle de transferts de données hors de l'Union européenne ou de prises de décision automatisées
- les droits Informatique et Libertés et la façon de les exercer auprès de la Depp.

Les données personnelles que recueille ou détient la DEPP pour des traitements statistiques font l'objet de règles et de mesures strictes garantissant leur sécurité et leur confidentialité. Toutes les personnes ayant accès aux données collectées (statisticiens de la Depp, chercheurs autorisés) sont astreintes au secret statistique. Comme tous les fonctionnaires et agents de l'État, les personnels de la Depp sont de plus soumis aux règles législatives et réglementaires sur le secret professionnel et l'obligation de réserve, qui s'appliquent aux dossiers et informations dont ils ont connaissance dans leur travail.

ACCÈS AUX DONNÉES

L'accès aux données de la Depp se fait dans le respect de la vie privée. Les données agrégées par exemple au niveau établissement scolaire sont accessibles sur nos pages web ou le site opendata du Ministère dans le respect des règles du secret statistique. Les microdonnées comme les fichiers par élève ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées à le faire et seulement à des fins de recherche ou d'évaluation des politiques publiques, et ayant signé un accord de respect de la confidentialité. Pour en savoir plus consulter : depp_recherche@education.gouv.fr.

SOURCES À CITER

Source : DEPP

LIENS RELATIFS À LA BIBLIOGRAPHIE DE LA COLLECTION

Les Notes d'information de la Depp :

- Test de positionnement en première année de CAP 2024 : 9 % des élèves sont en difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes
<https://www.education.gouv.fr/resultats-du-test-de-positionnement-en-litteratie-et-numeratie-en-premiere-annee-de-cap-la-ree-entree-450203>
- Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques
<https://www.education.gouv.fr/les-filles-moins-confiantes-que-les-garcons-concernant-l-annee-venir-et-leurs-performances-notamment-450231>
- Pratiques de lecture au collège et au lycée : 88 % des élèves de sixième déclarent lire quotidiennement par plaisir contre 72 % des élèves de quatrième
<https://www.education.gouv.fr/pratiques-de-lecture-au-college-et-au-lycee-88-des-eleves-de-sixieme-declarent-lire-quotidien-nement-451828>
- Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année de CAP à la rentrée 2023
<https://www.education.gouv.fr/resultats-du-test-de-positionnement-en-litteratie-et-numeratie-des-eleves-de-premiere-annee-de-cap-414549>
- Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année CAP à la rentrée 2022
<https://www.education.gouv.fr/resultats-du-test-de-positionnement-en-litteratie-et-numeratie-des-eleves-de-premiere-annee-cap-la-378632>
- Résultats du test de positionnement en littératie et numératie des élèves de première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) à la rentrée 2021
<https://www.education.gouv.fr/resultats-du-test-de-positionnement-en-litteratie-et-numeratie-des-eleves-de-premiere-annee-de-341531>

Documents de travail :

- Test de positionnement de début de première année de CAP 2025 – Premiers résultats, série études n° 2025-E16, novembre 2025, DEPP
<https://www.education.gouv.fr/test-de-positionnement-de-debut-de-premiere-annee-de-cap-2025-premiers-resultats-451805>
- Test de positionnement de début de première année de CAP 2024 – Premiers résultats, série études n°2024-E18, novembre 2024, DEPP

<https://www.education.gouv.fr/test-de-positionnement-de-debut-de-premiere-annee-de-cap-2024-premiers-resultats-415590>

• Évaluations nationales et tests de positionnement 2024 – Rapport sur les établissements agricoles, série études n°2025-E05, juillet 2025, DEPP

<https://www.education.gouv.fr/evaluations-nationales-et-tests-de-positionnement-2024-rapport-sur-les-etablissements-agricoles-450765>

• Test de positionnement de début de première année de CAP 2023 – Premiers résultats, série études n°2024-E01, janvier 2024, DEPP

<https://www.education.gouv.fr/test-de-positionnement-de-debut-de-premiere-annee-de-cap-2023-premiers-resultats-379878>

• Test de positionnement de début de première année de CAP 2022 – Premiers résultats, série études n°2022-E10, décembre 2022, DEPP

<https://education.gouv.fr/test-de-positionnement-de-debut-de-premiere-annee-de-cap-2022-premiers-resultats-343861>

Repères et références statistiques :

• RERS Interactif

<https://rers.depp.education.fr/>

Fiches à consulter : voir chapitre 5 “Les acquis des élèves”

Clause de non-responsabilité

CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ

Le producteur et le diffuseur des données ne sont pas responsables des interprétations ou déductions faites à partir de l'utilisation des données.

Dictionnaire de données

Fichier	Cas	variables
---------	-----	-----------

